FRC 2.9727
Case
FRC
17159

RÉPONSE

DE

Jacques-Charles-Gabriel DELAHAYE;

Député par le département de Seine-inférieure à la Convention Nationale, et mis hors la loi, aux calomnies portées contre lui par Lecointre de Versailles et compagnie.

Si vitam perdas, famam servare memento.

A PARIS,

Chez MARET, libraire, cour des Fontaines, Palais Égalité.

L'an 3e. Républicain.

THE NEWBERRY LIBRARY

DELAHAYE,

DÉPUTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE SEINE-INFÉRIEURE,

MIS HORS LA LOI,

A LA CONVENTION NATIONALE.

La convention nationale a recouvré son unité ; la justice a fait revivre ceux que la tyrannie avoit frappé de mort ! La concorde a rappellé tous les collégues dont j'ai partagé l'infortune. Moi seul suis encore en butte à la persécution ; la calomnie me déchire ; en sortant du tombeau, le soupçon plane sur ma tête. J'ai résisté à la tempête ; j'ai, à travers mille écueils, fendu les flots qui devoient m'engloutir ; et quand je touche au rivage, l'écume que la mer repousse, m'empêcheroit de l'atteindre ; elle me rendroit méconnoissable aux yeux de ceux même qui font des vœux pour mon retour !

Ah ! cette position humiliante ne fut jamais faite pour moi. Le soupçon m'offense ; l'injustice, loin de m'abattre, ranime mes forces épuisées. Je sors des cavernes obscures où j'ai traîné depuis deux ans ma pénible existence, et je me montre à la convention prêt à confondre l'imposture qui m'accuse, et les partisans

de la terreur, pour qui ma présence sera un reproche éternel.

Je suis représentant du peuple, et depuis près de 2 ans je n'ai point défendu ses intérêts ! Qu'ai-je fait, qui m'ait empêché de remplir les devoirs sacrés que sa confiance m'imposoit ? C'est à lui, c'est à mes collégues qui le représentent, que je vais répondre, et non aux inculpations mensongères de ces hommes ennemis de l'humanité, qui ne connoissent que le meurtre et les rapines. Ils m'avoient mis hors la loi ; elle a livré leur mémoire à l'exécration publique. Je les oublie à jamais, pour ne m'occuper que de publier mes actions, et de dévoiler mes plus secrètes pensées.

Le tocsin du 31 mai sonnoit encore ; le sanctuaire des lois étoit violé ; la représentation nationale étoit au pouvoir des factieux ; déjà plusieurs de nos collègues désignés par les monstres que la convention nationale a depuis abattus, étoient traînés dans les fers, lorsque j'échappai à ceux qui m'attendoient.

Le secret des lettres étoit violé ; la poste ne portoit plus nos dépêches à nos commettans ; la vérité ne pouvoit plus arriver dans les départemens, au milieu du cahos d'impostures qui la déroboit.

Je fus chargé par les collégues qui partageoient mes sentimens et mes malheurs, de propager dans le département qui m'avoit nommé, la vérité qu'on lui cachoit, de lui remettre le récit exact que nous avions tracé de l'état d'oppression dans lequel se trouvoit la convention nationale, et de faire connoître l'impuissance où elle étoit de délibérer librement. Une longue et cruelle expérience a justifié ma démarche.

J'appris à Evreux que Buzot étoit décrété d'accusation. Je me rendis sur-le-champ à Caen où il étoit ; je l'en informai, afin qu'il se tînt sur ses gardes. Un de mes collégues se chargea de ma mission pour Rouen. Eh ! qui n'en eût pas fait autant à ma place ?

Je n'eus point le mérite d'inspirer aux habitans de Caën, cette haine profonde qu'on leur a vu porter à ceux qui étouffoient par la terreur, la liberté dans son berceau, et entravoient toutes les déliberations de la convention nationale. Ils vouloient qu'elle fût à la hauteur de ses travaux ; son nom étoit leur cri de ralliement contre les factieux.

Je ne tardai pas à être instruit du risque que ceux de mes collègues qui s'étoient retirés à Caen et moi, pouvions y courir. Nous sûmes que l'objet principal des négociations entamées entre les membres victorieux de la convention, et les départemens voisins de la mer, étoit qu'on nous remît entre leurs mains. Nous quittâmes Caen, et nous rendîmes, non sans courir de très-grands dangers, jusqu'à Dol.

La malveillance nous y avoit dévancé ; des mesures avoient été prises pour nous arrêter ; nous eûmes à peine le temps de nous évader. Nous partîmes à pied ; nous fîmes jusqu'à dix lieues d'une seule traite, pendant les grosses chaleurs de juillet 1793, et nous arrivâmes le 3 août à Dinan, à une heure du matin.

Notre réunion nous nuisoit infiniment ; réduits à cacher notre existence, nous sentions qu'il falloit nous séparer. Si j'avois entrepris d'émouvoir la sensibilité par le tableau de nos situations respectives, je peindrois le déchirement d'ames honnêtes que la séparation prive de la seule consolation qui leur reste. Sans parens, sans

amis ; sans moyens , poussés par le malheur dans une terre ingrate et étrangère pour nous, quelles ressources pouvoit-elle offrir à des êtres dispersés qui n'osoient se nommer ; l'indigence se présentoit devant nous sous ses dehors les plus hideux ; nous eussions mis un terme à notre pénible destinée , si un sentiment profond de notre innocence, inséparable de l'espoir d'être vengés et de pouvoir un jour offrir utilement notre vie à la patrie , ne nous eût soutenu. Forts de l'injustice de nos persécuteurs , nous nous arrachâmes des bras les uns des autres, et chacun suivit à l'aventure le chemin qui se présentoit devant lui.

Moins malheureux d'abord que mes collégues , mais destiné à de plus longues épreuves , je fus recueilli dans cette ville par le citoyen Marval. Il étoit ardent patriote, mais il étoit sensible , humain, bienfaisant; pour lui , un Français étoit un frère ; ennemi de l'intolérance qui déchire tout , il croyoit au repentir du coupable , il vouloit qu'on tenta de faire naître le sentiment dans les cœurs , et ses vœux sincères étoient pour l'union et la paix intérieure. Que de services cet honnête homme et sa digne épouse m'ont rendus!

Je liai connoissance dans sa maison avec la citoyenne Quetier. La confiance qu'elle m'inspira , cette sensibilité naturelle aux femmes, qui fait que le malheur va toujours chercher un asyle auprès d'elles , me portèrent à lui découvrir l'embarras de ma position ; elle en fut touchée jusqu'aux larmes; un plus long séjour à Dinan lui paroissoit trop périlleux pour moi. Elle me fit conduire au Plessis-Balisson, où elle demeuroit, en me recommandant à son mari, qui jouissoit alors d'une foible santé.

Si je trouvai de la générosité à me donner une re

traite, on n'eût pas moins de soin à me procurer toutes les consolations que je pouvois espérer de personnes riches, et dès long-temps exercées aux actes de bienfaisance qui les faisoient chérir de tous leurs voisins. J'y restai sous le nom de Dubuisson, pendant deux mois. Je recevois chaque jour de nouveaux témoignages d'intérêt de mes respectables hôtes. Je l'avouerai, sans le chagrin profond où me plongeoit le souvenir d'une femme que mon silence jettoit dans la plus affreuse inquiétude, qui peut-être languissoit dans les fers, sans le cri plaintif de mes trois enfans, qui retentissoit jusqu'à mon ame, j'eusse desiré de passer ma vie entière dans cet asyle de la vertu.

Quel orage ce calme me présageoit ! La nouvelle du décret d'accusation lancé contre moi, vint me frapper. Elle porta la consternation dans tout ce qui m'environnoit ; on croyoit à chaque instant voir arriver les porteurs de cet ordre terrible. On craignit d'abord pour moi ; on craignit bientôt pour soi-même. La plaie qui a couvert la France entière, commençoit à s'étendre dans le département que j'habitois. Ce n'étoit plus qu'arrestations, que détentions, qu'exécutions, que confiscations, etc.

Mes hôtes généreux, comme ci-devant nobles et propriétaires, étoient doublement signalés. Ils me cachoient leur douleur ; mais elle perçoit malgré eux ; le soin de se conserver étoit en opposition dans leur ame avec le desir de continuer une bonne action. La délicatesse de leur situation rendoit la mienne insupportable. Me consolerai-je jamais, si je hâtois d'un moment le mandat fatal qui les arracheroit de leur de-

micile ? Soutiendrai-je l'idée que mon séjour chez eux est le prétexte d'une dénonciation ? Donnerai-je la mort à celui à qui je dois la vie ? Non, délibérer plus long-temps eût été un crime ; je vais les trouver, je leur ouvre mon ame ; la reconnoissance l'emporte sur tout autre sentiment ; je n'écoute que ce qu'elle prescrit, et je sors sans prévoir quel sera mon asyle à la fin de cette cruelle journée....

O providence ! reçois ici le pur hommage d'un être qui n'avoit de ressource qu'en toi ; le malheur me ramenoit dans ton sein, tu me l'ouvris ; j'implorai ton appui, tu ne fus point inexorable. Je m'en souviens ! j'errois au hazard : un jeune homme âgé de 16 ans, qui m'avoit apporté de très-fâcheuses nouvelles, fut pénétré de l'horreur de ma position ; il ne put voir couler mes larmes sans pitié ; il m'arrête, et me parle d'une femme connue par son humanité, qui peut-être consentiroit à me recevoir. Elle demeuroit à Tadin, district de Dinan, et à la distance d'une demi-lieue de cette ville. Nous en étions éloignés de trois lieues ; mais il offrit de m'y conduire.

Avec quelle reconnoissance je reçus cette offre généreuse ! je le crus un ange envoyé du ciel pour me tirer du précipice où j'étois prêt de m'engloutir. Les expressions de mes sentimens étoient vives comme la douleur qui me pénétroit ; elles échauffèrent son zèle ; nous marchâmes sans relâche pendant toute la nuit, et à la pointe du jour, nous apperçûmes le nouveau domicile que la bienfaisance m'avoit indiqué.

Nous approchons ; la citoyenne Maingard, propriétaire d'une cabane plutôt que d'une maison, venoit de

se lever ; mon conducteur me présente à elle. La terreur qui paralysoit ces contrées, avoit glacé son cœur. J'éprouvai le refus le plus formel. Hélas ! lui dis-je, je ne suis pas connu de vous ; ne croyez point voir en moi les exécuteurs de ces ordres sanguinaires qui portent par-tout la douleur et la mort. Mon guide m'a entretenu depuis cinq heures du récit des bonnes actions que vous avez faites ; ajoutez-y encore celle de recevoir le plus infortuné et le plus innocent des hommes. Je m'apperçus que mes instances faisoient quelque impression sur elle ; la frayeur lui laissoit à peine le temps de me faire quelques questions, auxquelles je répondis de mon mieux. La plus intéressante étoit celle du passeport ; j'en exhibai un qui pouvoit encore passer pour bon, et j'obtins la permission de rester trois jours seulement, pendant lesquels ce jeune homme devoit s'occuper de ma sûreté. Je le remerciai, je lui souhaitai de conserver long-temps cette sensibilité que la nature donne, et que les passions seules étouffent. Il partit, emportant dans son cœur la seule récompense que je lui offris, le sentiment d'une bonne action, et le desir de m'obliger encore.

Les trois jours expiroient ; j'en obtins jusqu'à dix. J'appris pendant ce temps, que le citoyen Giraud, notre collègue, avoit son épouse à Dinan. Je crus devoir tout tenter pour me rendre auprès d'elle, dans l'espérance qu'elle me procureroit les moyens d'exister. La citoyenne Maingard m'aida de toutes ses facultés dans cette entreprise périlleuse. Je partis donc de chez elle le 25 octobre 1793.

Arriver à Dinan sans passeport en forme, courir mille fois le risque d'être arrêté, ne pas connoître le

pays, et ne pas oser y paroître étranger, sont des circonstances qui ne méritent pas même de trouver place dans le récit de ce que j'ai éprouvé. Le beau-frère de Marval, qui déjà m'avoit rendu quelques services, lorsque j'étois arrivé à Dinan, Dusseron fut le premier à la porte duquel je frappai ; il me reçut en frissonnant, et cependant me donna à coucher pour cette nuit. Je passai toute la journée du lendemain chez lui, non sans des frayeurs continuelles qui redoublèrent, lorsqu'à midi nous apperçûmes deux gendarmes entrer dans la maison, et se disposer à monter à la chambre où nous étions. Dusseron les devança, et j'eus la douleur d'apprendre qu'on lui intimoit l'ordre de se rendre en prison. Son épouse me conduisit le soir chez la citoyenne Girault. Je trouvai son ame d'autant plus disposée à s'attendrir sur mon sort, qu'elle en craignoit un semblable pour son époux ; mais elle étoit sous la surveillance la plus active ; sa liberté et sa vie étoient sans cesse menacées. Il lui étoit impossible de me recevoir, sans compromettre l'une et l'autre. Elle me cacha, pendant cinq jours, dans une maison voisine de la sienne, où elle me faisoit parvenir la nourriture dont j'avois besoin.

Quel tribut digne de ses services peut lui offrir aujourd'hui ma reconnoissance ? Ces cinq jours furent employés par elle à intéresser à mon sort ce qu'elle avoit d'amies les plus intimes. Les refus multipliés qu'elle éprouva ne la rebutèrent point. Elle oublioit les dangers qu'elle couroit, pour ne s'occuper que des miens. Elle détermina enfin la citoyenne Delaville-au-Comte, propriétaire à Plumaudan, d'un bien considérable, à me recevoir. Elle me donna un galant homme

pour guide, qui m'y conduisit la nuit du 29 au 30 octobre. J'y restai seul dans une chambre, sans voir le jour, jusqu'au 15 décembre suivant, éprouvant d'ailleurs de la part de la citoyenne Laville-au-Comte tous les égards que pouvoit inspirer mon malheur. Oh! vous, qui m'obligiez aussi généreusement, vous savez quels dangers j'ai courus dans cette maison.

Je me félicitois au moins d'être à l'abri des injures d'une saison rigoureuse, lorsqu'on m'avertit qu'il falloit me retirer. La surveillance avoit redoublé dans le canton; les ennemis étoient venus jusqu'à Dol; on ne voyoit que gendarmes; on ne rencontroit que comités révolutionnaires; on ne parloit que de visites domiciliaires; les endroits les plus rétirés, des maisons presque désertes ne pouvoient échapper à la plus effrayante des inquisitions. Je n'avois pas le temps de délibérer; je sortis au risque de tomber dans l'embuscade que je voulois éviter.

Où irai-je? Il est nuit. Ces pays et ces routes me sont inconnus. La gendarmerie occupe tous les postes; la garde nationale veille dans tous les villages. Je n'ai ni répondant, ni papiers à produire; je suis perdu, si l'on me connoît. Le mot terrible *hors de la loi*, est gravé en lettres de sang dans mon esprit. Je m'arrête; j'appelle mille fois la mort à mon secours; dans le silence de ces plaines abandonnées par le cultivateur effrayé, elle m'eût paru moins terrible. J'aurois fini ma triste carrière, n'ayant que les étoiles pour témoin de mes derniers soupirs; mais mon épouse! mes enfans! êtres infortunés, vous ignoriez combien il en coûte d'être père! C'est à vous cependant, oui, c'est à vous que je dois la vie. Je ne pouvois me séparer de vous;

je vous croyois moins malheureux tant que je respirerois, tout dénué que j'étois de moyens de vous secourir.

Soutenu par la tendresse paternelle, je regrettois le premier asyle que mon bon hôte Marval m'avoit procuré. Que ne suis-je, me disai-je, chez la citoyenne Quetier ! comme elle m'a reçu avec bonté ! comme elle veilloit sur mes jours ! quel exemple d'amour conjugal, de tendresse maternelle ! Ah, pourquoi ai-je abandonné sa maison ? j'ai cédé trop promptement à mes inquiétudes ; peut-être leurs craintes sont dissipées ; le ciel a veillé sur leurs vertus. Si j'y retournois, ils me recevroient encore ; ils m'ont trop bien accueilli pour me repousser.

Occupé de ces pensées, je reprenois sans m'en appercevoir le chemin du Plessis-Balisson. Je cheminai toute la nuit, et je revis les hôtes sensibles que j'avois quitté depuis deux mois.

Leur cœur n'étoit point changé; ils me reçurent avec intérêt. Qu'étois-je devenu depuis mon départ ? qu'avois-je fait ? ne m'avoit-t-on pas reconnu ? qui me ramenoit ? Une sensibilité compatissante accompagnoit toutes ces questions; jamais fils absent depuis longtems de la maison paternelle, ne reçut à son retour, un acceuil plus doux et plus touchant.

Les circonstances exigeoient que je me cachasse avec un soin extrême. Plus d'une fois une armoire placée dans l'appartement où nous mangions, m'a soustrait aux regards de ceux que leurs affaires ou le hasard amenoient dans la maison.

Sans cesse agité par la crainte d'être découvert, je perdis le sommeil; ou si mes paupières cédoient à la

fatigue, mon imagination tourmentée me présentoit les images les plus effrayantes. Privé de l'air pendant le jour et du repos pendant la nuit, ma santé s'altéroit, et mes forces étoient épuisées.

Que j'étois loin de toucher au terme de mes maux! Une nuit, des mouvemens qui n'étoient point ordinaires dans la maison, me présagèrent de nouveaux malheurs. On venoit prévenir mes bienfaiteurs qu'un mandat d'arrêt avoit été lancé contr'eux par le district de Dinan. Je m'habille au plus vîte et je pars pour Tadain, où j'espérois que la citoyenne Maingard, qui m'avoit reçu pendant dix jours, permettroit encore que je restasse chez elle, assez de tems pour dissiper mes craintes et m'assurer du sort de mes libérateurs.

Les scènes horribles dont cette respectable citoyenne avoit été témoin, depuis que je l'avois quittée, l'avoient mise dans un état d'effroi habituel; j'obtins avec peine la permission de passer la nuit. La force armée faisoit des incursions continuelles dans cette commune; la surveille, deux gendarmes étoient entrés le pistolet à la main dans la cuisine, ils avoient menacé de tuer, et frappé à coup de sabre de paisibles cultivateurs réunis pour prendre leur repas. Je partis avant le jour pour m'aller assurer par moi même du sort du citoyen Quetier et de celui de sa vertueuse épouse. Le froid étoit cuisant et la terre couverte de neige; j'attendis pendant deux heures que les portes de la maison fussent ouvertes et qu'il en sortît quelqu'un qui pût m'instruire de ce qui s'étoit passé.

Le mandat d'arrêt n'avoit point été apporté; mais dans l'attente cruelle où étoient le citoyen et la citoyenne

Quetier, leur ame ne pouvoit s'ouvrir qu'à la douleur. Je passai encore huit jours chez eux dans les transes les plus cruelles, et un soir, lorsque ces respectables hôtes étoient allés au chef-lieu de canton, j'apperçus six hommes armés qui dirigeoient leurs pas vers la chambre où je m'étois retiré. Il ne me restoit qu'un parti à prendre, c'étoit de sauter par la fenêtre. Je n'en calculai point la hauteur, je n'envisageai point le danger, et me précipitai du premier étage en bas. Un premier mur escaladé, bientôt un second franchi, mit de l'espace entre ces importuns et moi. Le péril me donna des forces; je fus assez heureux pour ne point me blesser dangereusement. J'échappai, par ce moyen, aux recherches qu'on fit dans toute la maison.

La reconnoissance et l'honneur me prescrivoient de quitter une demeure où mon séjour compromettoit essentiellement ceux qui, par humanité, avoient bien voulu me recueillir. Je les serrai dans mes bras avec cette sensibilité qu'inspire le malheur. Je priai le ciel d'acquiter ma dette envers eux et j'hasardai de retourner à Plumaudan, chez la citoyenne Laville-au-comte, qui m'avoit reçu pendant sept semaines.

J'en étois éloigné de plus de six grandes lieues. Joseph Ahouisée, qui plus d'une fois m'avoit guidé dans mes pénibles voyages, voulut bien me servir de conducteur. Honnête homme! comme tu m'as obligé loyalement! nous marchâmes la nuit entière et j'arrivai à sept heures du matin, le 4 février 1794 (vieux style), au lieu où j'espérois trouver la vie.

L'accueil que je reçus des gens de la maison fut extrêmement froid. Je demandai la permission d'aller

reposer quelques heures; mais à peine étois-je endormi qu'on vint m'éveiller et m'intimer l'ordre de sortir.

Oh vous! qui de loin voyez tous les événemens de sang froid, avouez au moins que ma position étoit affreuse. J'avois épuisé tous mes moyens, fatigué tous mes amis, rebuté la bienfaisance. Je portois avec moi la crainte, ou plutôt elle me devançoit et consternoit tous ceux à qui je parlois. En vain je rappelai à ces bonnes gens l'acceuil que j'en avois reçu pendant mon premier séjour. Je les trouvois inflexibles; ils étoient impatiens de me voir sortir. Retirez-vous me disoient-t-ils, vous compromettez votre bienfaitrice, vous la perdrez et vous perdrez vous même; vous ne pouvez être ici sans exposer ses jours; j'ai sçu depuis à quels périls j'avois échappé.

Ils avoient raison, et je m'étois dis d'avance tout ce que leur attachement pour leur maître leur faisoit craindre. Plus je me considérois, plus je me sentois à charge à moi même. Je me comparois à ces êtres attaqués d'une maladie contagieuse, dont on fuit l'haleine empoisonnée; c'en étoit fait, la vie m'étoit insupportable. J'allois rendre à l'éternel les dépouilles mortelles qui enchaînoient le soufle dont il m'avoit animé; je ne pouvois plus trouver que dans son sein le repos qui m'avoit fui sans retour.

J'étois absorbé dans ces affreuses idées, quand un citoyen touché de mon malheur me tire à part et m'assure qu'il connoît deux endroits où je pourrois être reçu. Que l'infortune donne de confiance en ceux qui promettent de l'adoucir! Ces seuls mots, ces mots précieux raniment mon espérance; je suis prêt à le

suivre où il voudra; un repas frugal précède notre départ, et je quitte un lieu où ma présence faisoit le supplice de ceux qui l'habitoient.

Nous étions alors au dix février : nous arrivâmes à une heure après minuit au village Duval, commune de Plouane, chez Eustache Lecorvoisier; c'étoit l'un des hôtes qui m'étoit indiqué par mon conducteur.

A dieu ne plaise que je veuille ici insulter à l'indigence de cet honnête citoyen! ses intentions étoient infiniment au dessus de ses moyens; mais quelle maison, que celle d'Eustache Lecorvoisier! Une écurie ouverte à tous les vents étoit le seul abris qu'elle offrit aux voyageurs. Une paille foulée depuis long-tems leur servoit de lit. Un jeune homme y étoit couché; je me plaçai à côté de lui, mais à peine y fus-je, que des milliers d'insectes nés de la mal-propreté et de la misère se jettèrent sur mes vêtemens et mon corps en fut bientôt couvert; on eût dit qu'ils m'attendoient pour leur servir de pâture. Loin de prendre du repos, mon sang s'enflamoit par leur piquûre, l'inquiétude et l'insomnie; j'attendis le jour dans cet état douloureux.

On peut sur cette esquisse se former une idée de l'intérieur de la maison; il y existoit fort peu de meubles; encore avoit-t-on peine à s'y tourner. Quelques vases ébrèchés recevoient le lait de vaches mal tenues; c'étoit toutes les provisions de notre hôte; de la galette de bled noir délayée dans ce qui reste du lait lorsqu'on en a extrait le beurre, étoit la seule nourriture qu'on pût y prendre.

Je me soumis à ce régime, tout repoussant qu'il fût je crus être plus à mon aise sous un appantis disposé

dans les champs, pour recevoir les instrumens du labour; je desirois partager un mauvais lit qu'on y avoit pratiqué : cette grace me fut accordée ; mais j'eus encore à regretter la dégoûtante écurie. Enfin, je luttai ainsi contre la faim et le froid pendant dix-huit jours. Ma dépense n'étoit que de vingt sols par chaque journée.

Jusqu'au moment où j'étois entré dans la cabane d'Eustache, j'avois vécu seul, je n'avois communiqué avec personne. J'appris bientôt que je n'étois pas le seul qui avoit cherché une retraite dans ce pays, qu'il y avoit des prêtres, des religieuses ; des personnes de tout état, que la frayeur avoit fait fuir et qui avoient échappé à la mort.

Que ceux qui m'accusent d'avoir combattu avec les chouans, réfléchissent un instant sur l'invraisemblance de cette inculpation ! m'étoit-il possible de paroître au milieu des chouans sans courir risque de perdre la vie ? J'étois député, c'est-à-dire, pour eux alors l'homme le plus à redouter, l'objet de leur fureur. Si je me fusse montré un instant, je pouvois être reconnu, et alors la mort étoit inévitable pour moi ; j'eus été immolé aux mânes de ceux de leur parti dont le sang avoit arrosé les contrées voisines. Je me tins donc caché, à l'aide d'un déguisement convenable à ma position ; Je pris le nom de Jacques et n'eus de relations avec qui que ce pût être.

Qu'arriva-t-il ? Je devins suspect et j'appris bientôt que je passois pour un espion. Je n'ignorois pas le sort, qu'à ce titre, m'étoit réservé. Je quittai donc Eustache Lecorvoisier et errant, de plaine en plaine, dans un pays inconnu, je m'arrêtai le premier mars 1794 (vieux style), à une petite ferme où je demandai à coucher;

J'y fus reçu; quel contraste il y avoit entre cette demeure champêtre et l'hôtellerie d'où je venois de sortir! Le calme le plus parfait y régnoit; une femme, son neveu et un domestique formoient toute la colonie; je fus enchanté d'y rencontrer la propreté qui sembloit me fuir, avec toutes les douceurs de la vie. Louise Hanier, c'étoit le nom de la tante, prenoit soin du troupeau et de l'intérieur de la maison; le neveu et le domestique travailloient aux champs. Je devois augmenter cette famille vertueuse. J'avois obtenu dès le soir de mon arrivée, une paillasse et une couverture, faveur dont j'étois privé depuis long-tems. Les murs du grenier me déroboient à l'œil de la surveillance et le toit me garantissoit à moitié des injures de l'air. Je desirois habiter avec ces gens humains. Je montrai à la tante ce qui me restoit en porte-feuille et la priai de fixer, d'après la modicité de mes ressources, la pension que j'aurois à lui payer.

Le croira-t-on! il me fut impossible de lui rien faire accepter. Vous êtes malheureux, me dit-elle, restez avec nous; vous partagerez notre nourriture et notre maison; notre unique consolation est d'obliger un galant homme. Ces mots, qu'elle me répétoit souvent, me pénétroient jusqu'au vif. Je restai, et dans l'impuissance où j'étois de reconnoître un aussi généreux procédé, je voulus au moins partager les travaux du neveu; je fus aux champs et m'occupai à cultiver la terre.

Ce genre d'exercice me réussit mal; j'eus une douleur trés-aiguë entre les épaules, qui me dura assez long-tems et dont je craignis, tant elle fut vive, de rester incommodé.

Une circonstance me mit à portée de les servir dans un genre qui m'étoit plus familier.

La commune dont leur habitation dépendoit étoit devenue l'objet de la spéculation des intrigans et des frippons de tous les partis. Chaque jour il falloit obéir à une réquisition, payer une contribution arbitraire, fournir des bestiaux, conduire des voitures; mais ce qui ajoutoit à ces malheurs, étoit la persécution habituelle d'un certain Tiengou Desroairies.

Cet homme jadis procureur à Bécherel, travesti en militaire, s'étoit établi le fléau du pays. Il le travailloit dans tous les sens. Son génie infernal préparoit les plus ridicules procès et il abusoit de la force des armes pour réaliser ses exactions. Il avoit poussé l'audace jusqu'à former une demande en condamnation, de deux cent vingt-quatre mille cinq cents livres, contre plus de 400 cultivateurs du canton, pour réparer un prétendu dégat qu'il disoit avoir éprouvé. Je me chargeai non de leur défense dans les tribunaux, où il m'eût été impossible de me montrer, mais de diriger leur marche. Je ramenai Tiengou aux règles de la procédure, j'attaquai sa demande dans son principe et je parvins à la faire échouer.

La déroute de ce nouveau Cacus me donna de la réputation dans le pays; j'en devins l'homme de confiance, et je commençai à y être utile. Hélas! que ne puis-je reconnoître un jour les services que m'ont rendus ces hôtes généreux! un père pour un fils, un fils pour un père n'auroit pas eu les mêmes soins. Ils n'ont jamais sçu ni qui j'étois, ni la cause de mes malheurs.

Le mois d'avril avançoit, on pressoit la levée de la première réquisition; sur cent-quarante jeunes gens que

fournit la commune, plusieurs s'évadèrent ; on les cherchoit avec exactitude. La force armée fouilloit toutes les maisons ; il eût été impossible que je leur échappasse, si je n'eusse pris le parti de m'éloigner. Ma bonne hôtesse me conduisit dans la commune de St.-Pern ; elle me recommanda à des personnes que je ne connoissois point, mais qui ayant souffert des exactions du procureur Tiengou, avoient conçu un sentiment de reconnoissance pour l'homme qui les avoit fait cesser en parti.

J'établis mon domicile dans une loge pratiquée au fonds du jardin. C'est là que je couchois, c'est de là que je sortois le matin pour dévorer à la hâte du pain noir et du mauvais beurre. J'errois pendant le jour de buissons en buissons, mengeant des racines et des fruits de hayes, toujours inquiet, toujours attentif au pas des chevaux qui tournoient de mon côté, ou à la marche des troupes qui faisoient de fréquentes incursions. J'attendois le soir pour assouvir la faim que j'endurois pendant les longues journées de l'été, et je retournois à ma loge. Heureux quand je me croyois sûr de n'avoir été vu de personne !

Je passai deux mois entiers dans ce trop pénible exercice. Les brigands vinrent encore me chasser ; le pays étoit infesté de déserteurs, de rebels, de soldats de tous les partis ; je pris la fuite et retournai chez la bonne tante, espérant trouver la campagne qu'elle habitoit moins agitée.

J'appris, en arrivant, qu'on étoit venu faire des recherches chez elle ; que mon petit nécessaire avoit été enlevé. C'étoit ma dernière ressource ; je me trouvois sans linge et sans vêtemens pour changer. Mon hôtesse

bienfaisante exerça envers moi ce que l'hospitalité a de plus sublime et le désintéressement de plus parfait. Elle me donna des chemises et quelques autres effets, sans vouloir jamais en recevoir le prix. O vertu ! bannie des villes par la terreur, tu avois été te réfugier sous le chaume.

Mais la fouille qui avoit été faite chez elle, les excursions dont on étoit menacé, ne permettoient plus de m'y fixer. Elle n'ignoroit point qu'il y alloit de sa tête, si j'étois trouvé dans sa maison. Elle imagina donc de solliciter pour moi d'un voisin nommé Jean Garnier, membre du comité révolutionnaire de Plouane, la permission de coucher seulement dans son grenier. Cet homme honnête, né pour d'autres fonctions que celles auxquelles les circonstances l'avoient appellé, consentit de me recevoir, et pour éviter de se mettre en prise lui même, j'entrois dans le grenier par une fenêtre extérieure et je me plaçois dans une niche que masquoit un gros tas de fagots. Hélas ! l'œil actif de la surveillance pénétroit par-tout et la frayeur arrivoit jusqu'à moi dans ce réduit obscur.

Les bois, les joncs marins, les genets devinrent alors mon unique retraite. Pour m'épargner le poids des chaleurs, je dormois le jour et je sortois la nuit. Les ronces et les épines déchiroient tellement mon corps couvert d'une simple toile, qu'il n'étoit plus qu'une plaie ; la nourriture la plus grossière fatiguoit mon estomach, totalement délabré : séparé de la nature entière, seul, livré aux réflexions les plus fâcheuses, mille fois j'ai invoqué la mort.

Je n'étois pas le seul infortuné ; les bois que je fréquentois en présentèrent d'autres à ma vue. Nous nous

reconnûmes aisément. L'attitude du malheur est partout la même. Ils me proposèrent de fuir en Angleterre, où ils étoient, disoient-ils, sûrs de pouvoir passer.

Me fera-t-on un crime d'avoir voulu quitter ma patrie? Ne m'avoit-elle pas rejetté de son sein? N'étois-je pas frappé de cette interdiction terrible qui, privant un mortel du feu et de l'eau, le faisoit nécessairement disparoître de la société? Ma mort n'étoit-elle pas décrétée? Tout homme n'avoit-il pas le droit de déchirer mon sein? Pouvois-je offrir à mon pays une existence que mes collègues, au moins en partie, avoient jugé devoir lui être funeste? Encore si ma mort eût pu lui être utile. Le sentiment de mon innocence excitoit vivement celui de ma conservation. J'allois périr de faim et de misère, je consentis d'aller chercher ailleurs la justice et l'humanité.

Peut-être le récit de mes malheurs attendriroient nos ennemis eux-mêmes! peut-être il me seroit permis de faire venir ma femme, de rapprocher de moi mes enfans. Cet espoir que déjà je concevois fortement, fixa ma résolution. Je partis et tentai jusqu'à quatre fois de percer jusqu'aux rivages de la mer avec quelques malheureux comme moi.

Mes efforts furent vains. La côte étoit garnie de troupes qui en rendoient l'approche impossible. Une nuit, il m'en souvient, nous marchions à la faveur de son ombre, nous fûmes poursuivis par des soldats embusqués; nous essuyâmes plusieurs décharges. Quelque fût le parti qui nous attaquoit, j'étois perdu; prêt à tomber en son pouvoir, je pris mon pistolet, seule arme que j'eusse, et je le tirai contre mon cœur. L'amorce prit, mais le coup rata.

Il m'est difficile de rendre ce qu'opéra en moi le passage subit de la résolution que j'avois pris de me tuer, au sentiment d'une existence entière que me laissoit le vice de l'arme qui devoit me l'ôter. Je crus revenir dans un monde nouveau. N'en doutons point, me disois-je, je suis réservé à un meilleur sort, puisqu'après avoir échappé aux coups que me portent des ennemis puissans, je n'ai pu succomber sous ceux que je me suis donnés à moi-même. Vivons donc, puisque je ne saurois mourir. Mon courage renaît, mes forces se raniment, l'espoir rentre dans mon cœur; je m'enfonçai dans une pièce de bled noir; j'y restai trois heures, et quand le bruit qui s'éloignoit, m'annonça la disparution des ennemis, je regagnai, au milieu de la nuit, la niche qui m'avoit caché pendant deux mois.

La digne tante m'entendit arriver; elle me reconnut et ne me refusa pas l'entrée de sa maison; Louise avoit une ame sensible, courageuse et compatissante. Le voisin Jean Garnier, tout membre qu'il étoit d'un comité révolutionnaire, ne se croyoit pas assez tranquille dans sa maison, pour me permettre d'en habiter les combles; la bonne tante y trouva encore un remède : elle m'accompagna à Yvigniac chez ses parens, où je restai six semaines, sans sortir d'un grenier ouvert à tous les vents. A quelles cruelles reflexions mon imagination étoit livrée sur ce foin brûlant! O ma femme! ô mes tendres enfans! vous seuls occupiez mon ame! hélas! tu languissois dans les cachots, et vous, malheureuses victimes, vous étiez à la merci d'ames bienfaisantes qui vous prodiguoient, en tremblant, des soins que la barbarie même n'eût pu vous refuser.

Nous étions alors à la fin de thermidor. Le tyran qui a couvert la France d'un voile funebre, et offert aux fastes des crimes humains des exemples qui manquoient à l'histoire des révolutions de l'univers, avoit disparu de son sol ensanglanté ; mais la réaction du neuf thermidor fut terrible dans les départemens éloignés. Semblables à la cîme des monts, ils répétoient encore le bruit qu'avoit produit la foudre éclatée dans la capitale. On y doutoit du supplice d'un scélérat tout-puissant. La terreur profitoit de cette incertitude pour s'appesantir encore sur ses victimes. Ceux qui l'avoient propagée recueilloient à la hâte ses fruits empoisonnés.

J'ai vu, oui, j'ai vu, long-tems après la mort du tyran, les malheureuses contrées que j'habitois, livrées à la fureur d'une soldatesque effrénée, des cultivateurs dépouillés, des prêtres immolés, des jeunes gens de la première réquisition impitoyablement fusillés, la rapine insultant aux loix sacrées de la propriété, et le meurtre insolemment assis sur les restes palpitans de l'espèce humaine.

Tel étoit l'état du département de Lille et Vilaine et de celui des Côtes du Nord, quand le représentant Boursault, notre collègue, y parut.

Il étoit muni des pouvoirs les plus étendus de la Convention nationale. Il apportoit l'olivier de la paix ; il se faisoit dévancer par le flambeau de la raison. Digne de la mission honorable qu'il alloit remplir, on vit à sa voix la discipline militaire se rétablir, le soldat rentrer dans son devoir, la loi reprendre son empire, l'autorité civile prononcer ses jugemens, le rebelle poser ses armes, et la paix commencer à réparer

les pertes incalculables de la guerre la plus désastreuse, dont un pays policé ait jamais été affligé.

Le bruit de ces heureux changemens pénétra jusques dans ma retraite; mais pouvois-je en sortir tant que le fatal décret qui me mettoit hors de la loi, peseroit sur ma tête? J'y serois peut-être encore, si la citoyenne Laville-au-comte, qui m'avoit perdu de vue depuis huit mois, mais qui n'ignoroit pas quels parages j'habitois; n'eût été trouver le secrétaire de Boursault, ne lui eût peint les malheurs que j'avois éprouvés, et obtenu un sauf-conduit qu'elle me fit parvenir à Yvigniac.

J'en profitai pour me rendre à Dinan auprès de mon collégue. Un événement dont il a rendu compte à la convention nationale, le 22 frimaire, donnera plus que tous mes récits, une idée juste des actes d'hostilités qui se commettoient encore journellement dans ces parages. Au moment où j'arrivois chez Boursault, on lui apportoit le cadavre d'un jeune homme qu'un coup de feu avoit renversé mort. Je jette les yeux sur lui; c'étoit le même que six mois avant, j'avois eu pour compagnon d'infortune, avec qui j'avois souvent partagé ma loge à St-Pern, et que j'avois vu pendant deux mois. Je le reconnus; je rendis compte à Boursault de toutes les vicissitudes de ma mauvaise fortune; je lui nommai les personnes qui m'avoient obligé, les lieux que j'avois habités. J'offris de lui produire mille témoins qui déposeroient m'avoir connu sous les différens noms que j'avois portés, et attesteroient mon identité.

Cette circonstance a pu faire naître la fable dont on voudroit me rendre victime; mais étoit-ce donc s'as-

socier aux chouans, que de se cacher dans le pays qu'ils infectoient ? Etoit-ce s'armer contre sa patrie, que de traîner pendant dix-huit mois la vie la plus obscure; de préférer subsister, à peine, de lait, de racines et de fruits sauvages, à rien faire contre son pays, qui fût indigne d'un Français ? Je n'ai point chargé le tableau pour intéresser en ma faveur. J'ai omis mille circonstances qui ajouteroient à la rigueur de ma position. Ce n'est point l'indulgence de mes collègues que je provoque ; je serois indigne de rentrer parmi eux, si j'en avois besoin. J'apporte un cœur pur ; mes mains n'ont point été ensanglantées ; et loin de conspirer contre la liberté de mon pays, je me suis éloigné quand je lai vu opprimé. J'ai même, au sein du malheur, rendu des services à la chose publique.

J'ai circonstancié les principaux faits de ma vie errante, j'en ai fixé les dates. Si j'ai rien tu de ce qui auroit pu me nuire, je renonce à l'estime de mes collègues ; je consens d'être rayé du nombre des représentans de la plus valeureuse de toutes les nations. Mais si j'ai dit la vérité, si j'ai dit toute la vérité, qui pourra jamais réparer le préjudice que me cause le décret fatal qui ne me laissoit d'option qu'entre la fuite ou la mort ? Qui rendra à mon ame flétrie l'énergie qu'elle a perdu sous le poids du malheur ? Qui fera jamais oublier les maux qu'a souffert ma malheureuse épouse, pendant 14 mois de captivité, de tyrannie et de misère ? Qui rendra à mes trois enfans le temps perdu pour leur éducation ? Quels reproches n'ont pas à se faire ceux qui se plaisent encore à m'accuser, et qui insultent à mon infortune.

Craignent-ils que je n'apporte avec moi le desir de

me venger ? Ce n'est qu'aux petites ames que ce sentiment peut convenir. La mienne est assez grande pour pardonner à mes perécuteurs. Je n'ai pas cessé un instant de sentir le calme de l'innocence ; ils ont été plus agités que moi. Mes maux finissent, et leur tourment continue....

C'en est trop ! je me reproche les momens que je fais perdre à la chose publique. Des débats particuliers disparoissent devant les grands intérêts qui occupent la représentation nationale. Loin de nous, il en est temps, cette guerre intestine qui mine le corps politique, et paralyse ses facultés. Si nous voulons la paix au dehors, commençons par l'assurer dans notre intérieur ; appellons l'union et fixons-la parmi nous ; donnons à l'univers l'exemple de la fraternité. Quand nous avons désarmé les Chouans, ramené les rebelles ; quand chaque jour nous comptons de nouveaux alliés devons-nous souffrir que la discorde vienne encore secouer ses torches parmi nous ? Jetons les yeux sur ce faisceau qui nous sert d'emblême, *la réunion fait sa force* ; nous serons sans pouvoir, si nous sommes désunis.

DELAHAYE.

DEUX MOTS A LECOINTRE.

Diffide illi habet fœnum in cornu.

J'avois, par délicatesse, ajourné ma justification après le jugement des quatre prévenus; en pressant le rapport à mon sujet, je craignois de jetter le trouble dans l'assemblée; mais les virulentes calomnies de *Thoas* Lecointre, me font un devoir de rompre un silence que je regardois comme utile.

Tu nous l'avois promis, Lecointre, d'assassiner les députés mis hors la loi, s'ils rentroient dans le sein de la convention; tant il est vrai que la vertu fait quelquefois pâlir le crime.

Quelqu'altérée que soit ton ame du sang de tes collègues, tu n'as osé exécuter ce vaste projet, et tu as dit à la France entière: « Je suis un assassin, mais un assassin lâche. »

Je suis donc le seul aujourd'hui sur le sein duquel tu diriges tes poignards! hélas tu n'es pas satisfait de les tenir suspendus sur ma tête depuis le 31 mai! prens mon sang, barbare, si la soif te dévore! mais, de grace, laisse-moi l'honneur; c'est une propriété qui te deviendroit onéreuse.

Est-ce le bien public qui t'anime, quand tu t'acharnes à ma poursuite? non, c'est la haine profonde que tu vouas, en naissant, à la probité! tu m'as dénoncé à la tribune: je n'étois pas là pour te con-

foudre. Tu as lu un prétendu brevet des soi-disant princes, dans lequel on donne à un sieur *Charles Delahaye le titre d'officier et commissaire de l'armée Catholique et Royale.*

Tu prétens prouver par là que j'ai porté les armes contre ma patrie, que j'ai voulu la ruine de Paris..... Infâme calomniateur ! s'il n'y a qu'un Lecointre au monde, n'existe-t-il pas d'autres Delahaye que moi ? mon nom est Jacques-Charles-Gabriel Delahaye : tu vois qu'il n'y a pas même identité de nom ; mais comment cette pièce est-elle parvenue jusqu'à toi ? pourquoi ne s'est-elle pas trouvée dernièrement aux mains du rapporteur ? a-t'elle été prise sur moi, ou dans mes papiers ? n'étoit-elle point en blanc, lorsqu'elle tomba dans tes mains ? n'a-t-elle point été remplie par une main à toi connue ; par celle qui, au 31 mai, avoit fabriqué cette fausse corrrespondance que l'on devoit trouver dans les papiers de trente de nos malheureux collègues que l'on auroit égorgés, enfouis et fait passer pour émigrés, s'ils n'eût pas paru plus prudent de les faire assassiner sur l'échafaud ? Ce fait fut dénoncé à la convention par le malheureux Boyer-Fonfrède, l'un deux ; la preuve en étoit à la commission des douze, dont on a sçu soustraire les pièces à Caen. Trouve-t'on dans ce brevet rien qui constate que j'y aye pris part ? et si l'on eût voulu parler de moi, n'auroit-on pas eu soin de me donner une qualité ? certes, celle de député à la convention eût été la première. Dans les diverses correspondances que Boursault a saisies sur les chefs et sur les émigrés de cette armée, n'a-t-on trouvé aucune lettre,

aucuns papiers qui puissent indiquer ce prétendu commissaire qui, selon toi, doit avoir de grandes relations ?

Mais pourquoi, dénonciateur mal-avisé, n'as-tu pas vu Boursault qui étoit sur les lieux, avant de porter à ma réputation le coup le plus terrible ? il t'eût appris que Caumartin lui avoit dit, qu'en effet il existoit dans son armée un officier connu sous le nom de Delahaye; que cet officier avoit été tué dans une affaire, enfin que cet officier n'étoit pas Jacques-Charles-Gabriel Delahaye, que jamais il n'a vu ni connu. Helas! ce n'étoit pas la vérité que tu cherchois.

Avoue que tu es bien mal-adroit pour cette fois; il falloit au moins me faire passer par les grades; mais tu me gratifies sur le champ d'un brevet *d'officier et de commissaire de l'armée Catholique*, moi qui n'ai jamais servi, moi qui n'ai jamais aspiré à la noblesse; à qui penses-tu faire croire une pareille absurdité ?

Ta langue a trahi ton cœur perfide, Lecointre; car, qu'a de commun ce brevet avec la conduite de mes compagnons d'infortune ? je les quittai à Dinan le 3 août 1793; la guillotine en a moissonné la moitié et deux cents lieues d'espace m'ont séparé vingt mois des autres. Tout leur crime à tes yeux est d'avoir échappé comme moi aux assassins et aux bourreaux; voilà pourquoi tu nous persécutes aujourd'hui. Laisse donc mes infortunés collègues jouir en paix d'un bonheur qu'en vain tu veux leur dérober; c'est sur moi seul que tu dois verser tes poisons : le succès envers eux n'a pas couronné

ton attente; ils étoient à la convention pour te répondre et ont confondu ton imposture aux yeux de la France fatiguée de t'entendre sans cesse croasser la calomnie, quand tu devrois t'occuper de la chose publique; et réparer envers elle tes torts du 31 mai.

C'est toi qui as conspiré ouvertement contre la convention, à cette époque; c'est toi qui as armé contr'elle une foule d'hommes et de mégères, qui vinrent audacieusement, à divers reprises, demander la loi désastreuse du maximum sur les grains. C'est toi qui armas une foule égarée contre le décret d'expulsion des *Bourbons*, et qui pris, alors, leur défense avec chaleur dans un imprimé connu. Que d'injures, que de menaces, que de calomnies il nous fallut dévorer de la part des tribunes que toi et tes semblables aviez formé ces jours là. Toi même, tu faisois impudemment la revue de tes victimes, et tu nous disoit d'une manière agréable : *Vous vous ferez assassiner.*

Mais toi, qui calomnie aujourd'hui des hommes dont tu crains les regards, ne sais-tu pas qu'il y a des méchans qui parlent très-mal sur ton compte ? ils vont jusqu'à t'accuser d'avoir chouané au sein même de la convention. Des malveillans t'accusent, Lecointre, d'avoir été le trésorier des jacobins, chargé du payement de cinq cents femmes gagées pour applaudir, ou crier dans les tribunes. Eh quoi ! dit-on : Lecointre qui jouissoit, il y a deux ans, d'une fortune ordinaire, est maintenant riche de six à sept millions ; il posséde sept à huit maisons à Séves ; à Gisors, sous un nom emprunté, il a fait d'immenses acquisitions; à Auxerre ; il a acheté beaucoup de propriétés nationales ; à Cha-

157

tillon, il est acquéreur de terres considérables appartenantes à Dufresne St-Léon ; au Hâvre, il a de très-grands intérêts dans plusieurs navires.... On ose aller plus loin ; Lecointre, dit-on, étoit l'ennemi de Beaumarchais en public ; mais ce dernier a su lui prouver, en particulier, qu'il étoit avantageux de garder un profond silence sur les 60,000 fusils en question ; on dit aussi que tu fus témoin dans une affaire de 80 chevaux de la liste civile, dont on vouloit que tu saches la destination ; on dit encore que tu as fait avoir un passeport à un certain oncle de Versailles, qui ne pouvoit s'en procurer à quelque prix que ce fût. Ne va-t-on pas jusqu'à te reprocher d'avoir, depuis le trente-un mai, recueilli la succession de ton frère, que tu as bien prouvé mort.

Tu vois donc bien que la calomnie atteint les hommes les plus purs ! je te préviens de te mettre en garde contre ces petits propos, qui, un jour pourroient devenir plus sérieux qu'on ne pense. Tu vois comme le mensonge prend souvent les nuances de la vérité ; il est donc essentiel pour toi d'arrêter, dès leur naissance, ces *on dit* scandaleux, de ne pas leur donner le tems de devenir publics. Je n'en fait part qu'à toi seul, et t'invite, par reconnoissance, à hâter le rapport qui me concerne.

J. C. G. DELAHAYE.